

Multinationales, globalisation et espace public

Malik Bozzo-Rey

Université Catholique de Lille



Objectif

- Fonder théoriquement et normativement
 - La constitution de la multinationale comme acteur politique
 - La légitimité de normes régulatrices transnationales

Introduction

- Questions soulevées par les multinationales
 - Ethiques – responsabilité
 - Juridiques – multiples régimes juridiques
 - Politiques – pouvoir et légitimité
- Internormativité
- Substituer une approche politique à une approche éthique
- Relations Etat/Entreprises/Citoyens pensées à travers le concept d'espace public



I. Qu'est-ce que l'espace public ?

1. Définition d'Habermas

- Nouvel espace politique circonscrit par le principe de publicité où tente de s'effectuer une médiation entre la société et l'État, sous la forme d'une opinion publique qui vise à transformer la nature de la domination
- Soumettre l'autorité politique au tribunal d'une critique rationnelle



2. Présupposés

- Un Etat national exerçant un pouvoir souverain sur un territoire limité ainsi que ses habitants
- Une économie nationale liée à un territoire, constituée de façon légale et soumise au principe de régulation étatique
- Une infrastructure nationale de communication



3. Nécessité d'une redéfinition

- Ecart entre cette conception et le monde actuel
- Globalisation des échanges et des moyens de communication
- Apparition du droit international
- Institutions transnationales
- Les multinationales comme symptôme de la crise de la définition classique de l'espace public



II. Les multinationales : un défi à la conception de l'espace public



1. Au-delà de la sphère nationale

- Spatialisation de l'espace public
- Passage international au transnational
- Passage à un nœud d'espaces publics transnationaux



2. Pouvoir privé et public

- Remise en cause du pouvoir de l'Etat national souverain
- Passage du bien commun comme unique objet des discours publics à l'apparition des intérêts privés comme objets de choix collectif



3. Les multinationales comme sources de normativité

- Formes d'auto-gouvernements transnationaux
- Extension du champ d'application des normes managériales
- Nouveaux destinataires de la communication au sein de l'espace public



III. Démocratie délibérative et espaces publics transnationaux

1. Définition

- Association démocratique dans laquelle la justification des termes et des conditions d'association procède par le débat et le raisonnement public entre citoyens égaux
- Les citoyens partagent un engagement à résoudre les problèmes de choix collectif par le raisonnement public
- Ils considèrent leurs institutions de base comme légitimes dans la mesure où elles établissent le cadre d'une délibération publique et libre



2. Les acteurs de la délibération

- Membres d'une association
- Association pluraliste
- Engagement en faveur de la résolution délibérative des problèmes de choix collectif
- Acteurs rationnels



3. Procédures délibératives

- Liberté
- Usage critique de la raison
- Egalité formelle et substantielle
- Consensus



Conclusion : Pour une démocratie délibérative transnationale

- Espaces publics et délibératifs transnationaux
- Intégration des multinationales comme acteurs politiques
- Validité, légitimité et force normative des décisions : la construction de normes régulatrices
- Construction de nouvelles institutions publiques transnationales